



ASSOCIATION ARMORIC SANTE & PREVOYANCE

Association à but non lucratif
pour l'amélioration de la protection santé des administrés

La Mutuelle Collective Communale :

- Améliorer la Protection Santé des Administrés
- Préserver leur Pouvoir d'Achat

Parmi nos Communes Partenaires :



GRAND
CHAMP



PONT-L'ABBÉ
Pont 'n Abad



GOURIN

PLOEMEL



BERRIC

L'Association

Armoric Santé et Prévoyance est une association d'assurés à but non lucratif, régie par la loi du 1er juillet 1901, **agissant dans l'intérêt des personnes pour l'amélioration du pouvoir d'achat.**

Elle a pour but de proposer, par le biais des mairies partenaires, un contrat de **mutuelle santé** bénéficiant d'un **tarif négocié** du fait du **groupement** de tous les administrés auprès des mutuelles et des assureurs.

Le **siège** de l'association se trouve dans le **Morbihan** afin de mieux répondre aux attentes d'administrés d'une même région et ainsi représenter et défendre les intérêts de ses adhérents.

Avantages pour les Administrés

- Plusieurs contrats négociés auprès des mutuelles et des assureurs selon la typologie de souscripteurs
- Economie moyenne constatée de 35% par rapport au contrat individuel non groupé
- Proximité avec les adhérents
- Interlocuteur attitré
- Prise en charge de la première année de cotisation d'association par nos partenaires
- Prise en charge des frais de courrier et des démarches de résiliation de l'ancienne mutuelle
- Actions de prévention, de soutien, d'accompagnement à travers un Fonds d'actions solidaires

Avantages pour les Mairies Partenaires

- Répondre à une demande forte des administrés au bénéfice du pouvoir d'achat
- Sans investissement financier pour les Mairies
- Ni engagement d'aucune sorte pour les Maires et les élus
- Prise en charge de toutes les démarches administratives
- Interlocuteur dédié pour la mise en place de la mutuelle « communale »

Les différentes phases de la Mise en place d'une mutuelle « communale »

- a. Entretien entre l'Association et les maires afin d'évaluer ensemble la meilleure période
- b. Concertation des administrés par la remise d'un questionnaire
- c. Réunion publique d'information présentée par un membre de l'Association
- d. Etude personnalisée, durée ½ heure, afin de trouver la meilleure solution possible
- e. Remise des résultats aux Maires, Nombre d'adhérents, L'âge moyen, la prime moyenne...

Ces étapes se déroulent, en général, sur quelques mois d'où l'intérêt d'avoir un interlocuteur local qui peut répondre au plus vite aux demandes des Maires, des élus et des administrés.

L'étape étude personnalisée est l'une des plus importantes, l'association se fait garant d'apporter une analyse personnelle adaptée à chaque adhérent.

Connaissant la complexité d'un contrat de mutuelle santé, notre expérience nous a démontré **qu'il vaut mieux prendre ½ heure** afin d'expliquer les avantages d'une nouvelle offre que de se retrouver **avec de futurs adhérents insatisfaits de l'offre souscrite**.

Résultats de nos précédents partenariats

Nous avons collecté, pour une population d'environ **15 000 habitants, plus de 800 questionnaires**, distribués par les villes partenaires auprès de leurs administrés.

Ces questionnaires nous indiquent la typologie de gens à assurer.

71% sont Retraités :

7% entre 55 ans et 60 ans

60% entre 60 ans et 70

26% entre 70 ans et 80 ans

7% entre 80 ans et 85 ans

5% sont des Familles (Sans Emploi, Intermittent du spectacle)

10% sont des Familles avec des étudiants à charges (Retraité avec enfants, fonctionnaire avec enfants, chef d'entreprise avec enfant)

14% sont des personnes salariées proche de la retraite

Nous avons constaté que la majorité des gens qui ont répondu aux questionnaires étaient désireux de faire une étude comparative de leurs propres contrats, à cela se rajoute tous les administrés qui ont été informés par la suite, c'est-à-dire, par voie de presse, par bouche à oreille...

Les résultats sont les suivants :

800 Questionnaires collectés, 700 Entretiens personnalisés dont 70% de personnes qui ont répondues aux questionnaires, 400 contrats réalisés avec une prime moyenne annuel de 1300€ pour un couple de 66 ans.

Soit un Taux de retour de 3% en une seule année de service et une économie réalisée de 105 000 € pour l'ensemble des adhérents.

Le Télégramme



PONT-L'ABBE

Santé. Feu vert pour la mutuelle communale. Alain Thomassin, Stéphane Le Doaré et Viviane Guéguen étaient réunis, ce matin, pour signer la convention entérinant le projet de mutuelle communale.

Pour lutter contre les inégalités et proposer à tous une couverture santé à prix raisonnable, la municipalité, le CCAS et Armorik Santé & Prévoyance lancent ensemble un projet de mutuelle communale. Une réunion publique est prévue vendredi pour informer les administrés intéressés

Après une première tentative avortée en 2016, la mise en place d'une mutuelle communale vient finalement d'être entérinée à Pont-l'Abbé. En ce début de semaine, la municipalité et le CCAS signaient en effet une convention avec l'association Armorik Santé & Prévoyance. « Quatre ans après le début de mandat, le projet aboutit enfin. Il suffisait juste de trouver la bonne formule », se réjouit le maire. Jeunes sans emploi, seniors, retraités, chômeurs, salariés en CDD, multi-employeurs, à temps partiel, travailleurs non-salariés, artisans, commerçants, agriculteurs ou toute autre personne disposant déjà d'une mutuelle mais ne la trouvant pas satisfaisante... Le dispositif s'adresse à tous sans condition de ressources ni limite d'âge.



CHANTEPIE



Bientôt une mutuelle collective communale

Alain Thomassin, Martine Lebrun et Grégoire Le Blond. Comme dans d'autres communes, une partie des habitants ne peut adhérer à une mutuelle. La création d'une mutuelle collective communale peut servir à pallier ce manque.

QUIBERON



Santé. Lancement d'une mutuelle collective

Marie-Thérèse Le Gac, adjointe aux affaires sociales, et Alain Thomassin, de l'association Armorik Santé, ont annoncé la mise en place d'une mutuelle collective à Quiberon. Comme d'autres communes avant elle, la ville de Quiberon a décidé de faciliter sur son territoire la mise en place d'une mutuelle de santé collective. Explications avec Marie-Thérèse Le Gac, adjointe aux affaires sociales, et Alain Thomassin, secrétaire



Gourin Ils s'unissent pour bénéficier d'une mutuelle communale



Alain Thomassin, secrétaire de l'association Armorik santé, est accueilli par David Le Soliec, pour aider au lancement de la mutuelle communale sur le territoire. | Ouest-France



RIANTEC Santé. Réunion d'information, ce jeudi



Le maire, Jean-Michel Bonhomme (à droite), lors de la signature de la convention avec Alain Thomassin (à gauche), de l'association Armorik Santé Prévoyance, en présence de Christophe Le Fée, adjoint aux associations (au centre). ouverte à tous.



Vu sur Tébéo, le JT du 04/12/2018 . Bon plan les mutuelles communales

Le Télégramme

Mutuelles collectives : Alain Thomassin part en croisade
En un peu plus d'un an, Alain Thomassin et les bénévoles de l'association ont réussi à fédérer plus de 300 familles autour de leur projet. (Loïc Berthy)

Quiberon, Riantec, Merlevenez, Grand-Champ... De plus en plus de communes mettent en avant des mutuelles collectives avantageuses pour tous ceux qui ne sont pas salariés dans le privé. Certaines ont fait appel à l'association d'Alain Thomassin, Armoric santé prévoyance.



Alain Thomassin est un retraité actif. Depuis 2017, cet habitant de Berric va de commune en commune pour inciter les élus à mettre en place une mutuelle collective au bénéfice de leurs administrés. Avec un groupe d'amis, il a créé Armoric santé prévoyance, une association à but non lucratif dont le siège est à Arradon et qui joue sur le nombre pour proposer des mutuelles à prix compétitif. « J'ai eu un pépin de santé qui m'a amené à être hospitalisé pendant un moment. C'est à cette occasion que j'ai rencontré pas mal de personnes qui avaient une mauvaise couverture santé. J'ai eu l'idée de faire une démarche collective auprès des mutuelles. C'est quelque chose qui me tient à cœur. Je n'en retire aucun bénéfice. On ne se conçoit d'ailleurs pas comme des marchands de mutuelles, mais comme des conseillers ». Selon une étude de la CPAM, un quart des Morbihannais renonceraient à certains soins faute de moyens. « Et il y a des gens qui n'ont purement et simplement pas de mutuelle. Ce n'est pas un choix de leur part, ils sont démunis, mais le risque qu'ils prennent est énorme : un jour d'hospitalisation, c'est 3 à 400 € ! »

« Il y a une attente »

Courant 2017, donc, Alain Thomassin rameute autour de lui une vingtaine de personnes, des amis et des habitants de Berric. « Mais ce n'était pas suffisant pour peser sur les mutuelles. J'ai commencé à démarcher les mairies pour qu'elles jouent les intermédiaires avec les habitants ». Il n'en a pas fait l'inventaire précis, mais le Berricois pense avoir rencontré les maires d'une soixantaine de communes dans le Morbihan. Maintenant, dix sont partenaires d'Armoric santé prévoyance. Grand-Champ et Locqueltas les ont rejointes récemment. « On n'invente rien parce que beaucoup de communes se sont déjà lancées sur cette voie. Mais il y a une attente, à en croire le nombre de personnes qui sont venues à nos réunions sur le sujet », explique Yves Bleunven, le maire de Grand-Champ. Alain Thomassin a l'allure d'un croisé. Non content d'écumer les routes du Morbihan, il est aussi allé dans le Finistère, où six communes ont maintenant adhéré à son projet, et commence à prospecter en Ille-et-Vilaine.

300 foyers adhérents

« On a un peu plus de 300 foyers adhérents. Notre objectif est d'atteindre un millier d'adhésions. Les profils sont très différents. Il y a des jeunes, des personnes âgées, des chômeurs, des actifs. On travaille avec trois mutuelles, pour pouvoir proposer des contrats adaptés au maximum de situations. Mais tous les ans, on remettra les choses à plat, pour proposer de meilleures prises en charge et obtenir de meilleurs tarifs. On n'est pas lié aux mutuelles avec lesquelles on travaille ».

Sans transition!



Sommaire :

ÉCHOS D'ICI ET D'AILLEURS - p.6

VIE DU RÉSEAU - p.12

REPORTAGE - RENNES - Au marché, halte au gaspillage - p.14

REPORTAGE - MUTUELLES COMMUNALES - Un engouement et des questions - p.22

PAROLES CITOYENNES - p.30

ENTRETIEN - CHRISTIANE TAUBIRA « La démocratie exige des efforts permanents » - p.38

ENQUÊTE - Huiles essentielles, à qui se fier? - p.44

DOSSIER - ÉNERGIE : quels carburants dans nos voitures? - p.58

Les Sociétés Partenaires



Contact : 06 81 32 82 42